

MUNICIPALES
2008

Michèle Joyan voit le bout du tunnel

PROJET Plutôt qu'un pont, la candidate envisage un tunnel, estimé à 27 millions d'euros

LA question de la circulation semble s'imposer comme un thème majeur dans la campagne pour les municipales. Après la construction d'un pont proposée par Guillaume Capobianco et source de nombreux commentaires sur notre site laseyne.maville.com (lire page suivante), l'équipe de Michèle Joyan présente aujourd'hui une alternative : un tunnel entre les quais Hoche et du 19 mars 1962. Certes, Maurice Paul en son temps avait proposé un tunnel qui longeait le quai Saturnin-Fabre, mais le projet de Michèle Joyan est différent et s'inspire des réussites marseillaise et bastiaise.

« Des travaux qui ne perturberaient pas la circulation »

Tout d'abord, la longueur de la partie immergée permettant deux voies de circulation n'est que de quatre mètres. Ensuite, « les roues des voitures ne seraient qu'à cinq mètres sous le niveau de la mer ». Ce qui signifie que : « Cela ne change rien pour la navigation et les trémies d'entrée et de sortie devraient avoir une longueur d'une cinquantaine de mètres seulement ».

Si le projet est « faisable », explique Michèle Joyan, c'est que les « travaux ne perturberaient pas la circulation ni la vie du port ».

Les accès se trouveraient à deux pas du jeu de boules côté quai Hoche (avenue Louis-Cure) et, de l'autre côté, sur le terrain vague

« La partie de la ville serait de l'ordre de 5 ou 6 millions d'euros »



Dans le cadre de l'élaboration de son programme, Michèle Joyan a fait réaliser une étude pour déterminer la faisabilité d'un tunnel qui permettrait de désengorger le trafic sur le port. (Repro D.R.)

situé entre le futur hôtel et le rond-point du cours Tous-saint-Merle. « Notre projet tient compte des réseaux existant et récemment rénovés », relève la candidate. Quant aux quais, « ils doivent précisément être refaits par la Chambre de commerce... ». Pour les plaisanciers, pour l'environnement, pour l'esthétique de la ville, l'impact du tunnel serait neutre. Pour les automobilistes, « cela désengorgerait le trafic sur le port. Même si ce n'est plus comme avant depuis que des agents fluidifient la circulation aux heures de pointe », reconnaît volontiers l'ex-première adjointe d'Arthur Paecht, « les équipements à venir au bout du site comme le pôle culturel, les immeubles et l'aménagement de CPM augmenteront le flux des voitures ». Le tunnel offrirait deux voies de circulation en sens inverse.

Une voie d'intérêt intercommunal

Ce projet s'inscrit également dans un projet d'ensemble destiné « à ressusciter le centre-ville ». En effet, « avec le tunnel nous prévoyons de construire un parking souterrain de 315 places situé sous les actuels jeux de boules. Ainsi, les boulomanes pourront rester et avec le futur parc des Esplageolles, 800 voitures pourront stationner en entrée de ville, à proximité des commerces ».

Le coût des travaux est estimé à 27 millions d'euros dont plus de 11 pour le seul parking. « Je pense que cette voie serait d'intérêt intercommunal. TPM, le département, la Région et l'État pourraient nous aider. Je pense que la partie qui reviendrait à la ville serait de l'ordre de 5 ou 6 millions d'euros. »

Michèle Joyan s'engage à mettre en œuvre ce projet phare de son programme dès le lendemain de son élection. Et accueillera avec bienveillance ceux qui défendront cette alternative au pont.

PH. C.